

11 JANVIER 2021

Extrait des décisions et des informations issues du Conseil Municipal

COMMISSION URBANISME-PATRIMOINE

Renouvellement de baux ruraux

Le Conseil Municipal est informé que cinq baux de location de terres agricoles ont expiré. Il convient donc de procéder à leur renouvellement tel que :

SCEA JES LIVEBARDON:	PARCELLE YE 29: 7 ares 20
FAURE Christophe:	PARCELLE YI 79: 39 ares 70
MARODON Jean-Michel:	PARCELLE YE 31: 35 ares 70
MIOCHE Frédéric:	PARCELLE YD 46 : 1 hectare 02 ares 80 centiares
VIGUIER Pascal:	PARCELLE YB 42: 30 ares 40

Sur proposition de la Commission, ces baux seront renouvelés pour une durée de neuf années consécutives à l'exception du bail détenu par Monsieur VIGUIER qui sera établi pour une seule année (convention d'occupation précaire) ; la commune en accord avec l'agriculteur ayant émis le désir de récupérer la parcelle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer les quatre baux ruraux désignés ci-dessus ainsi que la convention d'occupation précaire pour une durée de 1 an avec Monsieur Pascal VIGUIER,

COMMISSION VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT

Réalisation de travaux d'économies d'énergie : attribution d'un fonds de concours par la communauté d'Agglomération de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Dans le cadre des travaux réalisés à l'école, consistant au remplacement de l'éclairage actuel par des ampoules *LED* de nouvelle technologie, un fonds de concours a été sollicité auprès de la Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS ; ces travaux étant éligibles aux aides à la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Le dossier dont le coût global s'élève à 13 794 euros a été retenu et le fonds de concours qui sera attribué à la Commune est de 2 883 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré prend acte de cette décision.

AFFAIRES GENERALES

Mise à jour du tableau des effectifs

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité, Considérant également les départs à la retraite de deux agents communaux, le 31 août 2020 et le 1^{er} février 2021,

Le Conseil municipal prend connaissance du tableau mis à jour du personnel communal qui vient d'être arrêté.

INFORMATIONS

***Population** : l'INSEE vient de communiquer le chiffre de la population totale de la commune au 1^{er} janvier 2021 ; celle-ci s'élève à 1 668 habitants.

Présents :

MME COUTADEUR

MME GIRAUD,

MME MATHIEU,

MME PELLETIER,

MME PLAGES,

MME STOPYRA,

MME VALLENET,

M BOIRE,

M BOUDIN,

M CHARASSE,

M GAUTHIER,

M GODARD,

M MARTIN,

MME STOPYRA,

M PARRAUD,

M POTHIER,

M SAUDREAU.

Absentes excusées :

MME GRAVIER,

MME PEREIRA.

***Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au Conseil d'Exploitation de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS de l'Eau et Assainissement :** Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Paul POTHIER, Adjoint au Maire est désigné comme délégué suppléant ; le délégué titulaire étant le Maire.

***COMMISSION COMMERCE CULTURE COMMUNICATION ET SOCIAL**

Organisation des assises de la Culture par la Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (RLV) :

Dans le cadre de ce projet, la Communauté d'Agglomération fait un état des lieux de la culture sur le territoire. Chaque commune membre de RLV a reçu un questionnaire à compléter pour recenser toutes les informations liées à la culture : infrastructures, animations/manifestations se déroulant sur la commune, associations (nombre d'adhérents), professionnels (artistes, artisans, entreprises), budget alloué à la culture etc...

Tous ces éléments seront pris en compte pour établir un diagnostic et mettre en place un questionnaire auprès des habitants, organiser des ateliers et des tables rondes avec les élus, les associations, les professionnels et les techniciens de RLV.

L'objectif est de mettre en commun les idées et définir les axes et les actions d'un futur projet culturel de territoire.

***COMMISSION VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT**

Collecte d'Instruments d'écriture

Il est prévu de mettre en place, au cours du mois de février, 2 points de collecte des instruments d'écriture (école et mairie) en partenariat avec l'entreprise TERRACYCLE.

Devenir des instruments collectés : une seconde vie est donnée aux instruments usagés ; ces derniers sont transformés en mobilier d'extérieur 100% recyclé et 100% recyclable.

Les informations utiles seront communiquées prochainement sur nos réseaux sociaux FACEBOOK et COMMAVILLE.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL PREVU LE 1^{ER} FEVRIER A 18 h 30

Suivez l'actualité de la Commune :

⇒ **FACEBOOK :** www.facebook.com/mairiechappes

⇒ **Application téléphone portable COMMAVILLE :** téléchargement sur **GOOGLE PLAY OU APPSTORE**

⇒ **Communication des décisions et informations du CONSEIL MUNICIPAL :**

↳ Par voie électronique, sur demande en Mairie

↳ Par papier : retrait du compte rendu en mairie ou commerces locaux.